

L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

RHÔNE et départements limitrophes. . . . 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50
Autres départements. 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »
Étranger le port en sus.

Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Rue Mulet, 8, à l'entresol

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

Les ANNONCES seront reçues aux bureaux du Journal

OUVERT DE 2 HEURES À 4 HEURES

Boîte : place Bellecour, 3, dans la cour

Vente en gros : Rue Tupin, 34

SOMMAIRE : BULLETIN POLITIQUE, X.... — COURSE AUX NOUVELLES. — LA CONDAMNATION DE LA MAGISTRATURE, L. Ducuryl. — CONCERTS ET PRIX DE LA PRIMATIALE, X.... — LE BACCALAURÉAT, F. C. — A TRAVERS LA FRANCE, Josse. — HENRI V, L. J. C. — LES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS DE LYON, Augustin Rémy. — UNE HEUREUSE TROUVAILLE, Antoine François. — SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, Jean de Lyon. — FEUILLETON, Paul Féval. — COURRIER DE MARSEILLE, René d'If. — CONCERTS BELLECOUR, L. A. — BULLETIN FINANCIER, L. R. — VARIÉTÉS, E. R.

BULLETIN POLITIQUE

Le vote, par le Sénat et la Chambre, de la loi sur la réforme judiciaire, est sans doute le plus triste événement de la semaine pour l'avenir, et le plus fécond peut-être en conséquences funestes. Malheureusement, ce n'est pas la seule infamie à relever. La République, si parcimonieuse de liberté et de justice, ne nous ménage pas les hontes, et chaque jour apporte presque son petit contingent de scandales.

M. Laisant, un des organes les plus autorisés de la gauche radicale, a entrepris une campagne contre les opportunistes, et c'est, de part et d'autre, à qui pourra faire sur ses adversaires les révélations les plus fâcheuses et les plus compromettantes. Triste combat, auquel les conservateurs assistent impuissants, et où se perd, aux regards de l'Europe, l'honneur de la France !

Il s'agit cette fois de 16.000 francs qui auraient été comptés à deux députés, chauds républicains, afin d'obtenir leurs faveurs pour une affaire véreuse lancée par un belge nommé Bolland. Lorsque, il y a deux ans, le même Laisant porta à la tribune de la Chambre une dénonciation calomnieuse contre le brave général de Cisse, on se rappelle quelle indignation bruyante fut manifestée par la Gauche entière, et de quelles malédictions toutes les feuilles rouges couvrirent l'honorable victime de cette odieuse machination. Quant à M. Laisant, c'était un grand homme, il avait sauvé la République. Aujourd'hui, ce sont les frères et amis qui sont tenus sur la sellette, et la même Gauche opportuniste cherche à étouffer la chose, à détourner l'attention publique, et on n'a pas assez d'épithètes malsonnantes pour le malencontreux Laisant, porté aux nues naguère, quand il se bornait à attaquer mensongèrement un conservateur innocent.

D'ailleurs pourquoi s'étonner de ces odieuses histoires de pots-de-vin, d'indélicatesses ou de malhonnêtetés ? Le vote de la loi sur la magistrature, au Sénat, nous a donné un autre exemple encore de la loyauté et de la bonne foi républicaine, et l'incident soulevé par MM. Barthélemy Saint-Hilaire et Audren de Kerdel est trop récent pour qu'il soit besoin d'insister.

De la part de gens qui trouvent la religion et la morale de vieilles théories encombrantes et inutiles, rien ne peut étonner. Leur conscience, ils ne doivent pas la priser bien haut, et il est tout naturel qu'ils attendent et cherchent des acheteurs. Républicains à vendre, pourrait s'écrier un nouveau Jugurtha sortant de l'enceinte d'une autre assemblée que le Sénat romain.

Thibaudin, de son côté, tient à ne pas se faire oublier, et, après avoir attenté à l'honneur de l'armée, il veut aussi détruire sa discipline. Un chef de musique, Sibillot, avait fait jouer la *Marseillaise* contre l'or-

dre du général Désandré. Celui-ci lui infligea quinze jours d'arrêt ; c'était son droit et son devoir. Le ministre apprend la chose ; que fait-il ? Il prescrit une enquête sévère contre le général, et *décore* celui qui a ainsi enfreint les ordres de son chef. La croix de la Légion d'honneur, le signe de la bravoure et de la loyauté (c'était au moins cela autrefois), est accordée à un soldat indiscipliné. Labordère, tu es dépassé ! comme toi, la désobéissance et l'insubordination ont fait sortir Sibillot de l'obscurité où il était caché, mais tu as attendu plus longtemps ta récompense. Ce n'est qu'au bout de quatre années que tu as obtenu ton siège au Sénat ; Sibillot, lui, n'a pas vu s'écouler trois semaines entre sa faute et sa décoration.

Serait-ce le moment pourtant de désorganiser de la sorte la seule institution que la République ait jusqu'à présent laissée debout. Ne sent-on pas tout ce que Madagascar et le Tonkin peuvent réveiller de complications et de conflits entre l'Angleterre et la Chine ? L'Europe ne surveille-t-elle pas, attentive, toutes nos folies, prête à intervenir à un moment donné pour mettre le pied sur le tison révolutionnaire qui menace de tout embraser autour de lui. Eh bien ! ne faut-il pas réserver pour ces heures suprêmes tout ce que le pays peut encore avoir de force et de courage, sans s'acharner d'une façon insensée à renverser et détruire tout ce qui avait été, depuis des siècles, aimé et respecté ?

Mais non. La République ne saurait s'arrêter sur la pente fatale où la traînent la franc-maçonnerie triomphante et la haine antireligieuse ; elle ira jusqu'au bout, précipitant la France de chute en chute et de ruine en ruine, tant qu'enfin Dieu, prenant en pitié celle qui fut jadis la fille aînée de l'Eglise, la désabuse, l'éclaire, pour lui laisser reprendre, sous la conduite du roi, qu'il semble avoir voulu arracher à la mort, le cours de ses antiques et glorieuses destinées.

X.

COURSE AUX NOUVELLES

Monseigneur le Comte de Chambord. — Notre espérance grandit, nos prévisions se confirment. Nous disions, la semaine dernière, que Dieu, touché par nos prières, prenait pitié de la France et qu'il conserverait son Roi. Les prières se sont multipliées, les actes de dévouement augmentent chaque jour, et chaque jour les vœux, plus nombreux, montent au ciel, et Dieu fait pour nous ce que déjà il avait fait pour son peuple prévaricateur, mais non encore déicide, il écoute nos supplications, il exauce nos prières, et la convalescence de Celui qui la France avait appelé, dans un moment de joie, l'Enfant du Miracle, s'accroît chaque jour davantage.

Oui, nos cœurs renaissent à l'espérance, et nous pouvons croire que la France, héritière des préférences accordées au peuple d'Israël, retrouvera le pardon qu'elle sollicite, et affirmera encore, par ses actes, par son dévouement, son titre si glorieux de Fille aînée de l'Eglise.

Que Dieu protège la FRANCE ! Que Dieu sauve le ROI !

Œuvre du Denier de Saint-Pierre. — Jeudi, 2 courant, à sept heures et demie du matin, l'Œuvre du Denier de Saint-Pierre célébrait une de ses principales fêtes, la fête de Saint-Pierre-ès-Liens. M. l'abbé Viennet a offert le saint sacrifice de la messe, et, après l'é-

vangile, prononcé une courte allocution. Oui, mais dans ces quelques paroles qu'il a dites, quel enseignement, quelle profondeur de vue.

« Vous venez, vous, associés de l'Œuvre du Denier de Saint-Pierre, prier et donner. En donnant, vous affirmez vos sentiments de foi et d'amour.

« Votre sentiment de foi ! car, pour vous, ce Vieillard qui réside au Vatican, Vieillard que la société moderne regarde comme impuissant et faible, débris du moyen âge, est pour vous l'expression la plus vraie de cette force morale qui dirige encore et dirigera toujours les sociétés.

« Votre sentiment d'amour ! car en donnant à ce Vieillard impuissant, au dire de quelques-uns, vous le reconnaissez pour votre Père.

« Oui, il est notre Père, ce Vieillard, devant lequel tremblent les plus sceptiques. Il est notre Père, ce Vieillard que Dieu a établi sur la chaire de Saint-Pierre, et aux pieds duquel se prosternent encore les empereurs et les rois, afin de puiser auprès de cette source toujours vive les vrais moyens de gouverner les peuples que Dieu leur a confiés.

« Car c'est par le cœur seulement, foyer de tous sentiments chrétiens, que les plus puissants monarques peuvent régner. »

De nombreuses communions, une quête fructueuse ont affirmé ces paroles et montré ce qu'il y a encore de grand et de généreux dans cet esprit chrétien, dans ce sentiment de devoir et de solidarité qui nous lient au successeur de saint Pierre.

Nos écoles catholiques. — Nous rappelons la souscription ouverte pour nos écoles catholiques. Que cet appel, fait par les hommes les plus autorisés, au nom de ces enfants qui sollicitent, eux aussi, les récompenses auxquelles ils ont droit, ne soit pas fait en vain. Il faut que cette solidarité s'affirme par des actes et pas seulement par des récriminations platoniques.

Nous devons, nous tous qui nous disons catholiques, montrer que nous avons le sentiment de notre devoir, et que ces écoles, où beaucoup d'entre nous ont puisé l'instruction, doivent être toujours l'asile et le foyer des nobles traditions où la jeune génération, à l'abri des dangers du jour, peut s'inspirer de la lourde tâche que lui légueront la malice des uns et l'apathie des autres.

Le budget de la Belgique et la laïcisation. — Depuis que des ministres libéraux ont remplacé, en Belgique, des ministres conservateurs, les charges budgétaires n'ont cessé de s'accroître. Dès son premier budget, en 1879, ils créaient pour 12 millions d'impôts nouveaux ; aujourd'hui ils se trouvent en présence d'un déficit de 25 millions, et ils demandent pour y faire face une nouvelle augmentation d'impôts de plus de 22 millions.

Une des causes principales de cette situation est le gaspillage qui est résulté de la loi scolaire de 1879. Dans ce pays de peu d'étendue, où l'organisation scolaire était complète, le budget de l'Instruction publique a, de 1878 à 1884, presque doublé ; de 10.800.000 francs, il s'est élevé à 22.100.000 francs.

Et tandis que les dépenses doublient, le nombre des élèves diminuait de plus de moitié dans les écoles officielles.

Le résultat est partout le même, les tentatives faites pour ruiner les idées religieuses aboutissent surtout à la ruine matérielle.

L'ère des bas-bleus. — Mercredi, 1^{er} août, sous la présidence de M. Gailleton, maire de Lyon, officier de la Légion d'honneur, avait lieu la distribution des prix aux jeunes lycéennes de notre ville.

Beaucoup d'airs de *Marseillaise*, outre-cuidance dans les paroles de la directrice, discours amphigourique de M. le docteur Gailleton, tel est menu de cette fête. De la gymnastique, de la chorégraphie, rien !

Qu'il nous soit permis de relever dans le

rapport de M^{me} la directrice, officier d'académie, les paroles suivantes :

« La science et les lois morales, tels sont les deux objectifs du nouvel enseignement.

« Les lois morales, dit M^{me} la directrice « ne sont pas l'apanage d'une religion.... elles « lui sont supérieures !... Elles doivent rester « à l'abri de toutes les fluctuations humaines. » (Applaudissements).

En voilà assez pour les juger, arrêtons-nous !

Elle rejaillit sur tous. — M. J. Blanchon, l'éminent rédacteur de l'*Echo de Fourvière* et l'un des plus intrépides initiateurs des œuvres catholiques dans notre diocèse, vient de recevoir du Saint-Père une récompense bien méritée : Sa Sainteté Léon XIII a conféré à notre cher confrère les insignes de commandeur de Saint-Grégoire le Grand.

Nord. — Un incident caractéristique vient de se produire au palais de justice de Douai.

M. Duhem présidait la cour d'appel et établissait le rôle du mois prochain, lorsque M^e Dupont père demanda au président de vouloir bien fixer toutes les affaires qu'il avait à plaider pour le mois d'août.

M. Duhem réclama des explications, M^e Dupont répondit froidement que, ne sachant pas quelle magistrature réservait au pays le projet de loi gouvernemental, il voulait sauvegarder les intérêts de ses clients.

M. Duhem prétendit avec vivacité que la magistrature serait demain ce qu'elle était la veille.

Cette scène a fait une vive impression sur les personnes présentes.

M^e Dupont est bâtonnier de l'ordre des avocats.

Palinodie. — La *Défense* rappelle que, sous l'Empire, M. Martin-Feuillée, ministre de la justice qui a présenté le projet de réforme judiciaire au Sénat, avait déclaré dans sa profession de foi de candidat au conseil général d'Ille-et-Vilaine, qu'il voulait une magistrature forte, libre et entièrement indépendante du pouvoir. En outre, il se déclarait partisan résolu du pouvoir temporel du Pape. Ce n'est qu'un nom de plus à ajouter à la liste des républicains qui ont renié leur passé et menti à leurs concitoyens. Et la liste en est longue.

La Société protectrice de l'Enfance de Lyon met au concours la question suivante :

De l'utilité de créer de petits établissements destinés à recevoir les enfants, depuis la sortie des crèches jusqu'à leur admission dans les salles d'asile.

(Crèche de sevrage. Salles d'asile du premier âge.)

Une médaille d'or sera décernée par la Société, dans la séance publique de 1884, au meilleur mémoire qui lui sera envoyé sur ce sujet.

Les mémoires devront être adressés franco, avant le 31 janvier 1884, à M. le docteur V. Chappet, secrétaire général, cours Morand, 20.

Ils porteront en tête une épigraphe, qui sera répétée sous un pli cacheté et renfermant le nom et l'adresse de l'auteur.

Conformément aux usages académiques, les mémoires envoyés ne seront pas rendus.

La Société se réserve, si elle le juge convenable, et avec l'assentiment de l'auteur, d'imprimer elle-même, à ses frais, le mémoire couronné.

Nécrologie. — Samedi dernier, on conduisait à sa dernière demeure un de ces hommes qu'une ville est fière de compter au nombre de ses enfants, M. Jean Tisseur, ancien secrétaire de la Chambre de Commerce de Lyon, qui est mort peu de jours après avoir résilié ces fonctions qu'il avait remplies durant de longues années avec des connaissances, un dévouement, un tact, qui feront époque dans les annales de notre Chambre de Commerce de Lyon.

Une mort chrétienne, disons même édifiante, a couronné cette vie de rudes labeurs, cette vie si noblement remplie.

Nous espérons, dans un prochain numéro, parler plus longuement de cet homme de bien, et faire connaître ses droits à la reconnaissance de tous.

Fièvre paludéenne ou des marais.

— Le docteur Maglieri, qui exerce dans la campagne romaine, affirme que le citron est son antidote par excellence. Les paysans italiens en font usage avec succès dans la saison où leurs travaux s'accomplissent dans le voisinage des marais.

Ils coupent en tranches un citron frais, le font bouillir dans un pot de terre avec trois verres d'eau, jusqu'à réduction d'un tiers, puis ils le distillent dans un linge, et boivent la décoction refroidie. Le docteur Maglieri regarde ce remède comme préférable à la quinine.

Panorama de Lyon, 30, rue du Nord, aux Brotteaux. Le Siège de Lyon en 1793, de 9 heures du matin à 7 heures du soir.

Concerts-Bellecour. — Tous les soirs, grand concert; prix d'entrée : 50 centimes; les mardis et vendredis : 1 franc.

Nominations et décès dans le Clergé. — Par décision de Son Eminence, le Cardinal-Archevêque :

M. Planché, curé de Saint-Paul-en-Cornillon, a été nommé curé-archiprêtre de Monsol.

M. Masson, vicaire à Saint-Bernard, a été nommé vicaire à Saint-Nizier.

M. Chalande, vicaire à Saint-Cyr-les-Vignes, a été nommé prêtre auxiliaire à Saint-Laurent-la-Conche.

La Condamnation de la Magistrature

Il y a près d'un siècle, le défenseur du roi Louis XVI, de Séze, à la barre de la Convention, promenant ses regards sur les rangs pressés de l'Assemblée cherchée en tribunal criminel, s'écriait : « Je cherche parmi vous des juges et je ne trouve que des accusateurs. » Et ceux-ci prononçaient l'arrêt de mort du souverain de la France.

Le Sénat aussi vient de prononcer une condamnation ; c'est celle de la magistrature française, en votant une loi sous le titre dérisoire d'organisation judiciaire.

Le nombre des magistrats sera réduit et la magistrature sera décimée.

L'article 15 de la loi résume la pensée dominante de ses auteurs. Il exprime la formule d'épuration inventée pour exclure les indignes : c'est-à-dire les magistrats suspects d'hostilité, par trop d'indépendance, trop de conscience, trop de considération. Ils sont incapables de ne rendre que des services.

Et afin que la condamnation de la grande coupable fût certaine, c'est par les accusateurs eux-mêmes que la sentence a été prononcée.

Pour compléter l'œuvre, les mêmes sénateurs et les mêmes députés seront les dénonciateurs des victimes. Ils seront d'autant plus acharnés à leur dernière besogne, qu'il y aura profit pour eux ou pour leurs amis à escalader les sièges judiciaires vacants.

Donc, après la condamnation en masse, il ne reste plus que l'œuvre du bourreau, et la révolution aura porté la hache sur une des institutions fondamentales les plus glorieuses de la France. Il restera ensuite peu de chose à détruire.

Et maintenant à quand l'exécution suprême ?

Trois mois sont le délai de grâce. Les victimes, d'ailleurs, n'auront pas à attendre longtemps leur supplice ; car le ministre, président du Conseil, a cyniquement déclaré que son existence ministérielle était impossible sans cette loi de salut public, et il a hâte de vivre encore.

Ceci a été le coup de grâce. Et vraiment ce sera pour la magistrature mourir deux fois que d'être sacrifiée pour assurer l'existence d'un ministère qui aura fait de si grandes choses.

A ce spectacle d'un arbitraire monstrueux, la France n'éprouvera-t-elle aucun retour de généreuse indignation et d'énergie, pour refouler dans leurs loges maçonniques cette tourbe de gouvernants qui se sont jetés sur la France comme une volée d'oiseaux de proie affamés de déshonneur pour leur pays, de rancune, de vengeance et de profits pour eux-mêmes ?

Toutefois les épreuves ne sont pas épuisées, et nous n'en sommes pas encore arrivés aux renouvellements des exécutions sanglantes qui complètent l'œuvre de la révolution. On prélude par des lois de prétendue réforme ; mais le peuple attend encore le profit que ces réformes doivent lui assurer ; las d'être trompé et démoralisé, ce peuple traduira à sa manière les leçons d'arbitraire et de violence que les gouvernants et leurs adeptes auront multipliées contre ceux qu'ils signalent comme les ennemis publics.

Comment d'ailleurs sont-ils représentés à la foule ces magistrats ; ils osent être indépendants. Le ministre Jules Ferry a audacieusement formulé ce reproche ; les tribunaux ont résisté aux arrêtés de conflits.

Il faut vraiment méconnaître la conscience humaine pour tenir un pareil langage. Comment, en effet, ces magistrats osent-ils résister ?

Voilà des juges qui croient la loi, la liberté violée, quand des citoyens français ont le tort de se dévouer au service de Dieu, de vivre pieusement sous le même toit, de consacrer leur intelligence et leur cœur à évangéliser les croyants et les ignorants, à instruire la jeunesse à pratiquer la charité sous toutes ses formes au sein d'une nation qui fut toujours la nation croyante et charitable par excellence. Eh bien ! ces apôtres de la vérité et de la charité sont persécutés, expulsés, bannis. C'en est pas seulement ceux qui ont mis en commun leur vie et leur dévouement qui sont ainsi pourchassés ; le clergé catholique tout entier depuis les évêques jusqu'aux plus modestes curés est outragé, pillé par les hommes du pouvoir lancés contre eux. Or, toutes ces choses seraient pratiquées au grand jour, sans que les magistrats fussent légués ; ils devraient rester impassibles sur leurs sièges et courber le front en sanctionnant les fantaisies de l'arbitraire ?

Vous ne savez donc pas, messieurs les ministres et sénateurs, ce que c'est que d'être magistrat ; de représenter la justice dans un pays d'honneur, d'indépendance et qui a besoin de liberté ? non, vous ne connaissez pas le magistrat français.

Et maintenant que la Chambre des députés

vient de sanctionner tout ce qu'a fait le Sénat, c'est au président de la République à remplir l'office du bourreau.

A vous, monsieur Jules Grévy, le soin d'archaïser la toge à ceux des magistrats dénoncés, avant d'avoir été condamnés. C'est à vous de faire tomber l'instrument de l'exécution sur les plus nobles têtes. La tâche est d'ailleurs facile, une signature suffit.

Si votre main, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, ne tremble pas en consommant le sacrifice, c'est que, esclave de la révolution, vous aurez oublié, pour obéir aux sectaires dont vous êtes l'exécuteur, que jadis vous avez honoré en parole et en actes, ces vétérans des tribunaux de France qui vont être immolés ! Mais malgré le suprême pouvoir d'un jour que vous exercez, ces victimes conserveront la dignité que vos leur avez connue. Ce homme ne s'inclineront pas pour vous saluer comme les esclaves antiques près de mourir, en présence de César. Ils relèveront fièrement la tête et continueront par leur attitude à forcer le respect même de leurs accusateurs, de leurs juges et de leurs bourreaux, qui, peut-être un jour, s'ils ont un peu de cœur, seront honteux de leurs œuvres.

L. DUCURTYL.

Concert et Prix de la Primatiale

Nous avons assisté avec beaucoup de plaisir, comme toujours, à la distribution des prix du petit séminaire de Saint-Jean.

Vraiment ces concerts que donne la maîtrise, si bien dirigée par M. l'abbé Neyrat, sont des mets de délicats.

Toujours une œuvre habilement choisie, toujours un orchestre magnifiquement composé, toujours une exécution correcte et des chœurs bien fournis.

Comment M. Neyrat peut-il avec les éléments qu'il a, obtenir de si beaux résultats ? Ce sera toujours un problème pour nous.

Lundi, on nous donnait Jeanne d'Arc, de Ch. Gounod. Cette œuvre remarquable a été brillamment exécutée.

L'illustre compositeur nous y fait passer par tous les sentiments : enthousiasme, haine, colère, joie. — L'exécution répondait au mérite de l'œuvre.

Le concert terminé, on a procédé à la distribution des prix, sous la présidence de Son Eminence le Cardinal.

G.

Le Baccalauréat

CANDIDATS ET PROFESSEURS

La Faculté de Lyon voit ces jours-ci des nuées de jeunes gens gravir les marches de son vaste escalier. Ce serait une curieuse chose d'examiner les physionomies de ces pauvres candidats bercés par l'espérance ou tourmentés de craintes souvent bien légitimes.

C'est tous les ans la même histoire. Les nouveaux bacheliers ne se plaignent jamais, la mine longue et le pas traînant, ne tarissent pas d'invectives, gravés parfois en traits pro-

fonds sur le sapin des tables, dans les salles d'examen.

L'objet de ces amères appréciations est l'examinateur en général, et tel ou tel professeur en particulier.

L'inspection des tables et la rumeur générale qui circule dans les couloirs du palais Saint-Pierre indiquent un ou deux noms de professeurs, réputés plus sévères ou connus par leur pas d'aménité. Il y a quatre-vingt-dix fois sur cent au moins beaucoup d'injustice et de légèreté dans les plaintes des candidats. C'est d'ailleurs la constante loi de nature qui nous fait accuser autrui du mal qui nous arrive.

Cependant, il faut convenir que certains professeurs de Facultés abusent étrangement de leur situation, au détriment, je ne dirai pas de la justice (je n'en connais pas d'exemple à Lyon), mais des plus élémentaires convenances.

Je suis convaincu de la parfaite honorabilité de tout le personnel de l'enseignement supérieur dans notre ville. La science de M. Loir, l'impartialité de M. Heinrich, la bonté spirituelle de M. Philibert-Soupé, l'indulgente gravité de M. Ferraz, toutes les qualités des Belot, Lafon, Clavel, Allégret, Berlioux, etc., etc., sont choses notoires, et l'estime universelle que Lyon a pour ces noms bien connus donne à notre humble appréciation une portée incontestable.

Mais à côté de ces noms si respectés de tous les candidats, celui de M. André, professeur à la Faculté de sciences, ne prendra jamais place, à moins qu'un adoucissement dans ses manières ne vienne ajouter un lustre nécessaire peut-être aux qualités éminentes du savant directeur de l'Observatoire de Saint-Jean-Laval.

M. André, qu'il nous permette de dire ce que tout le monde pense, est un professeur distingué, un astronome déjà célèbre, et décoré depuis plusieurs années après une mission scientifique. Un avenir brillant lui est, sans doute, réservé, et nous le lui souhaitons cordialement.

Mais pourquoi tous ces mérites sont-ils atténués, dans les séances d'examen au moins, par des allures singulières qui n'ont rien de commun avec la politesse, l'urbanité et la bienveillance, compagnes ordinaires des vraies supériorités.

Il n'y a certainement rien d'agréable dans cette partie des fonctions professorales, la collation des diplômes de bacheliers.

Un vrai savant gémirait de voir écorcher des formules qui lui sont familières, et d'entendre annoncer une leçon apprise uniquement par la mémoire, sans que le jugement y soit pour rien.

Mais voyons, de bonne grâce, peut-on se montrer bien sévère avec des jeunes gens de dix-sept à dix-huit ans, qui n'ont pas tous une intelligence remarquable, ou qui, avec les plus heureuses dispositions, ont les défauts de leur âge, l'irréflexion, l'imprévoyance, la timidité ?

A supposer même que l'impatience, motivée par des réponses absurdes et prolongées, laisse échapper à l'examinateur un mot plaisant, une observation un peu vive, un reproche accentué, nul ne s'en plaindrait. Mais de là aux emportements sans courtoisie, aux paroles sans grâce, aux mouvements rageurs et aux observations triviales de M. André, il y a une distance considérable, qu'un homme bien élevé ne se permettrait jamais de franchir.

A TRAVERS LA FRANCE

NOTES ET IMPRESSIONS DE M. JOSSE

Voyageur lyonnais

Lourdes

Trois dames sont, un jour, venues me trouver, non « pour me conter leur débat », ainsi qu'on chante dans la ronde de l'Avocat de paille, mais pour m'exposer qu'étant dans l'intention de faire un pèlerinage à Notre-Dame-de-Lourdes, elles pensaient utiliser leur déplacement et voir l'Océan et la Méditerranée. Ces dames me priaient, en conséquence, de leur dresser un itinéraire qu'elles pussent accomplir en douze journées, avec indication d'arrêts de lieux à visiter et de durée de trajets.

J'écoutais mes trois interlocutrices, en constatant à part moi comme la fin justifie les moyens. Voilà des femmes qui ne se décideraient pas à partir pour Brindas, sans être escortées de leurs pères ou de leurs maris, et qui vont traverser la France, d'un bout à l'autre, loger dans des auberges inconnues, manger à des tables banales, trouvant cela très naturel et ayant raison de le trouver ainsi, mais faisant en somme ce qui leur semblerait une série d'énormités, si le nom de Lourdes n'était là pour couvrir leur innocente escapade.

J'aurais pu leur rappeler que jadis les pèlerins se mettaient en route, pieds nus, tenant le bâton d'une main et tendant l'autre au seuil des maisons, mais on m'eût traité d'illuminé ; j'aurais pu dire qu'il est un moyen plus moderne que nul ne songe à employer et qui consisterait à louer un compartiment de wagon, à voyager, stores baissés, et à revenir tout d'une traite, après quatre cents lieues franchies, sans avoir vu autre

chose que la grotte miraculeuse, mais on m'eût, non sans raison, qualifié d'impertinent. Je me tus, m'inclinai et rédigeai l'itinéraire demandé.

Tout allait donc pour le mieux, lorsqu'à certain détail, mes futures pèlerines comprirent que je n'avais pas encore mis pied à terre à Lourdes. Ce fut un scandale ! Je dus faire amende honorable et promettre d'accomplir ce pieux pèlerinage à la prochaine occasion. Comme il pourra se rencontrer d'autres personnes que scandaliserait mon apparente indifférence, je m'empresse d'ajouter que je n'avais, jusqu'alors, passé que deux fois dans la région pyrénéenne, et chaque fois pressé par le temps, ce tyran des gens d'affaires.

Un dimanche matin, de fort bonne heure, je quittai Pau. La reine des Pyrénées, assise sur sa magnifique terrasse, baignée d'azur et de lumière en toute saison, riche du souvenir d'Henry IV, cet « opportuniste » d'une autre époque qui fut plus habile que les nôtres parce qu'il était de meilleure foi.

Par sa position, Lourdes n'est point un de ces sanctuaires dont les abords montent l'esprit et préparent les pensées à quelque chose d'extraordinaire. Un peu avant d'arriver en gare, on découvre l'église, de l'autre côté du Gave, à niveau du chemin de fer, et le monument écaré par le rideau de verdure et de verdure qui ferme l'horizon au midi, peut être pris pour l'église d'un village quelconque.

Pour se rendre de la station au village, vous contournez un mamelon taillé à pic et couronné d'un château-fort, qui forme certainement la partie pittoresque du paysage ; le sanctuaire, pour qui ne serait point prévenu, passerait presque inaperçu. A ma grande surprise, la première rencontre que je fis à Lourdes ne fut pas une procession, mais bien un peloton d'artilleurs menant boire leurs chevaux.

Après avoir contourné ce rocher, et en remontant un peu, vous atteignez la basilique : vue de face, elle paraît plus grande et produit meilleur effet qu'à l'arrivée ; la flèche très élevée se dessine mieux sur le ciel bleu que sur le flanc de

la montagne. Toutefois, l'ensemble manque de style et la conception générale n'a rien de saisissant.

La grotte miraculeuse est dans le roc, en dessous de l'église, au ras de terre. Autrefois même, elle était au ras de l'eau qu'on a détournée. Un peu pour faciliter en tout temps l'entrée des lieux vénérés. Une grande pelouse s'étale au delà, tout le long du Gave. Le tout est simple, tranquille, prosaïque peut-être, mais l'impression n'en est pas moins bonne et pénétrante.

On a eu le bon esprit de laisser la grotte à peu près intacte : une simple barrière pour la clore, un autel au milieu, une statue dans la cavité où, d'après le récit de Bernadette, les apparitions ont été plus fréquentes. Au rebours de ce qui se passe à la Salette, il n'y a aucune mise en scène, aucun récit pathétique de l'apparition, prêché chaque jour à haute voix. L'aspect de la grotte est rustique. J'ai pu y entrer et voir la fissure d'où jaillit la source qui s'écoule au dehors, et à laquelle les croyants viennent boire et se laver le visage et les mains.

Quelques pèlerins sont à genoux devant la barrière, d'autres sont assis sur les nombreux bancs placés au dehors, d'autres se promènent en silence. Je m'étais assis, tantôt le regard perdu vers les cimes lointaines ou sur les eaux du Gave qui coule à pleines berges, rapides et clair comme le Rhône à Genève, tantôt contemplant la grotte au fond de laquelle scintillaient quelques cierges, et j'achevais de me dire combien tout ici diffère de la Salette.

Chez Bernadette, aucune prétention de prêcher l'univers et d'enseigner le pape. Mais, dans ce mot : « Allez dire aux prêtres d'élever une église sur ce rocher » on retrouve quelque chose du langage évangélique. Une villageoise inventant cet ordre n'eût pas manqué d'employer une autre forme en visant « M. le curé » et « Monseigneur l'évêque ». En somme, tout compte à nous montrer dans la bergère des Pyrénées une âme sainte ayant commerce avec les saints et justifiant la parole : « Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu ! »

Le droit d'examiner un candidat, ne donne pas celui de le traiter avec rudesse.

M. André professe pour tout ce qui n'est pas absolument du domaine scientifique un mépris souverain. C'est du moins ce qu'on peut croire, en l'entendant aux séances railler plus ou moins finement les études littéraires ou philosophiques. Le plus singulier, c'est qu'il se permette ces libertés de langage devant ses collègues de la Faculté des lettres.

En face de candidats désireux surtout d'éviter la malveillance ou l'humeur atrabilaire de leur examinateur, M. André peut très librement se laisser aller aux saillies originales de son esprit scientifique. Mais ceux qui n'ont pas de diplômes à obtenir ni rien à redouter de la bile quotidienne d'un savant astronome, regretteront toujours de voir s'oublier à ce point un professeur qui pourrait si facilement avoir, comme tous ses collègues des Facultés de Lyon, l'estime et le respect de tous les gens sans préventions et de tous les esprits raisonnables.

F. C.

Henri V

Lève-toi, roi proscrit, de ton lit de souffrance;
C'est assez de douleurs, tu ne dois pas mourir,
Mais te trouver debout, lorsque toute la France
Appellera Bourbon pour sauver l'avenir.

Tu ne dois pas mourir dans cet étroit espace,
Où se cache ta gloire à l'ombre du drapeau
Mais vivre sur un trône où le sang de ta race
Doit resplendir un jour d'un éclat tout nouveau.

Tu ne dois pas mourir... la France s'est jetée
Aux genoux de celui qui tient le sort des rois
L'impitoyable mort recule épouvantée
Porter sous d'autres cieux ses lugubres effrois.

Soixante et douze rois sont autour de ta couche
Quinze siècles de gloire assis à ton côté.
O mort, retire-toi; cette royale souche
Doit reprendre chez nous son vieux droit de cité.

Lève-toi, Diédonné, si grand dans ta disgrâce
Couronné par l'exil, sacré par les malheurs
Empare-toi du sceptre, et viens prendre ta place
La racine du lys vit au fond de nos cœurs.

Tu ne dois pas mourir aux rives étrangères
Oh! que l'exil est lourd au premier des Français
Tu reviendras un jour au trône de tes pères
Associer ton peuple à tes loyaux projets.

Tu ne dois pas mourir, la France humiliée
Ne peut qu'avec un roi reprendre sa grandeur.
Toi seul rendras son lustre à sa gloire souillée,
Sa place dans l'histoire et son antique honneur.

Tu ne dois pas mourir quand la France agonise
Râle aux mains des forbans qui déchirent son sein
Mais diriger tes pas vers la terre promise
En chasser les larrons et reprendre ton bien.

Tu ne dois pas mourir quand la France chrétienne
Se revêt du cilice et d'un voile de deuil
Mais venir écraser cette secte païenne
Qui conduit ses enfants aux portes du cercueil.

Non, tu ne mourras pas, ta noble destinée
Ne s'est point accomplie, et tu dois vivre, ô Roi
Pour rendre la patrie à la croix profanée
Au culte des aïeux à son antique foi.

Non, tu ne mourras pas, quand nos voix suppliantes
Portent vers l'éternel nos douloureux accents
Il ne peut qu'exaucer nos âmes repentantes
Te rendre la couronne, rajeunir tes vieux ans.

Dieu de Clovis, Dieu bon, rends-nous la monarchie
Son noble rejeton, ses bienfaisantes loix
Préserve-nous du joug de l'horrible anarchie
Et ramène la France à l'amour de la Croix.

L. J. C.

Les Sociétés de Secours Mutuels de Lyon

ET LE

Congrès International des Institutions de Prévoyance

Lundi soir, les sociétés de secours mutuels de Lyon se réunissaient au Palais de la Bourse, sous la présidence de M. Bleton.

M. Bleton, qui a bien voulu représenter ces sociétés au Congrès international, à Paris, à la place de M. V. Duquaire, d'abord désigné, mais empêché, a rendu compte de sa mission.

Ce Congrès, ouvert le 9 juillet, a été présidé, la plupart du temps, par M. Léon Say, sénateur. Presque tous les pays d'Europe et d'Amérique y étaient représentés.

Les travaux ont porté sur trois ordres d'idées : 1° les caisses d'épargne ; 2° les assurances, les sociétés de secours mutuels et caisses de retraite ; 3° les unions coopératives de consommation et de production.

Ce Congrès ne conclut rien ; il se contente d'éclairer les questions par la discussion, de mettre en rapport les économistes des différentes nationalités, et de propager les bonnes institutions qu'il rencontre soit en France, soit à l'étranger.

La grande idée qui en ressort est toujours qu'il faut laisser à l'initiative privée tout ce dont elle est capable, et ne recourir au gouvernement que dans les cas d'absolue nécessité.

Nous n'essaierons pas d'ailleurs de rapporter à nos lecteurs tout ce compte rendu de M. Bleton. L'Éclair a déjà, dans trois numéros successifs, parlé de ce grand Congrès international. Nous ne ferions donc que nous répéter.

Nous nous bornerons à nous faire l'écho de M. Bleton, en exhortant nos lecteurs à faire partie de ces associations de prévoyance.

Si l'on appliquait bien toutes ces théories économiques si savamment étudiées par des hommes éminents, nous sommes persuadés que le pays aurait fait un pas immense vers le progrès et la richesse.

Ce qui nous ruine, en France, c'est l'apathie. Réagissons donc et suivons le bel exemple que nous donnent tant d'institutions remarquables de l'Italie, de l'Angleterre, et des autres grandes nations de l'Europe et de l'Amérique.

AUGUSTIN RÉMY.

Une heureuse Trouvaille

En exécutant les travaux de déblaiement pour faire place nette à un de ces groupes scolaires, dispendieuses bâtisses dont notre éditilité clairvoyante se montre si prodigue, celui de ces groupes scolaires, disons-nous, qui occupera l'angle sud-est de la Grand' Côte et de la rue Neyret, on a mis à jour un intéressant bas-relief encastré dans un mur découvert en suite des démolitions.

Durant les deux journées de vendredi et de samedi derniers, une foule curieuse et généralement sympathique n'a cessé de stationner devant cette sculpture, que chacun expliquait à sa manière, et sur laquelle s'échangeaient les suppositions les plus diverses et les commentaires les plus variés.

Ce bas-relief nous présente un navire complet avec tous ses accessoires, cordages, agrès, gouvernail, etc. Au centre de ce vaisseau, la

Vierge mère et son divin fils de face. A l'avant et à l'arrière, assis dans les agrès, deux anges jouent de la harpe et de la mandoline.

Cette fraîche composition est encore conservée presque intacte, et sauf quelques mutilations sans importance, dans son intégrité première. Les moindres détails sont traités avec une grande délicatesse, le ton général est animé d'une vigueur pleine de grâce et d'un charme qui séduit sans peine.

La finesse du faire, aussi bien que le style d'ensemble de ce beau travail, rappellent les ravissantes créations de la Renaissance ; les rinceaux, par exemple, qui ornent la proue du navire, dénotent bien cette époque de transition où les formes classiques de l'antiquité vinrent se mêler aux inspirations élevées du génie chrétien. Nous croyons donc pouvoir assigner à la fin du seizième siècle, l'exécution de cette intéressante page artistique. Ce qui frappe dès l'abord, c'est le modelé des têtes pleines de vie et d'expression.

Des peintures relevaient primitivement, de leurs vives couleurs, la poésie touchante de cette scène religieuse : il en reste encore de nombreux vestiges sur les vêtements des personnages. Une question première arrive naturellement à l'esprit lorsqu'on contemple ce petit chef-d'œuvre : quel en est l'auteur ? d'où provient-il ?

Ce sont autant de demandes auxquelles, croyons-nous, il est difficile de répondre pour le moment.

Les archéologues de notre ville trouveront peut-être le secret de cette origine mystérieuse dans l'écu armorié qu'on peut voir sur la partie antérieure de la coque du navire en question.

Ce blason, dont les émaux sont assez bien conservés, donnera probablement les armoiries d'une famille lyonnaise, et sera le premier jalon pour les recherches. On comprend qu'il y a là un très intéressant problème d'histoire locale à résoudre.

Nous espérons que les Lyonnais amis de leurs souvenirs locaux, et ils sont nombreux, Dieu merci, ne failliront pas à la tâche, mais qu'au contraire, ils entreprendront avec ardeur d'éclaircir cette origine survenue d'une façon si inopinée.

Le *Nouvelliste* du lundi 30 juillet dernier nous a appris que le bas-relief susdit, enlevé de cet emplacement où il était exposé à bien des mutilations, devait être transporté au Musée archéologique. C'est là une décision louable à laquelle nous nous hâtons d'applaudir.

ANTOINE FRANÇOIS.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LYON

La séance du mercredi, 25 a été la dernière qu'aura tenu la docte compagnie, dont les travaux sont, chaque année, suspendus pendant les mois d'août, septembre et octobre.

M. DESVERNAY raconte un voyage en bateau-mouche, de Vaise à la Mulatière. Ainsi que les lecteurs de l'Éclair ont pu en juger, c'est un sujet qui a tenté plusieurs fois la plume des membres de la Société littéraire, que cette promenade à travers Lyon. Ce voyage présente des aspects toujours nouveaux. M. Desvernay l'a prouvé, et sa narration se distingue par une forme poétique et toute gracieuse que n'affectent pas ordinairement ces sortes d'itinéraires.

M. VINGTRINIER a porté ses pas dans le vallon de Curis et Poleymieux. Les Romains, dit-il, avaient couvert de villas les pentes du Mont-d'Or. Les seigneurs du moyen âge leur succédèrent, mais la féo-

dalité n'éleva point là ces lourdes forteresses qu'on voit ailleurs : ce furent plutôt de gracieux manoirs et des châteaux pittoresques. Après, vinrent les grands propriétaires lyonnais, dont les demeures, pour la plupart, subsistent encore.

Curis fut bâti par André d'Albon ; le château passa aux Ray de Curis, puis aux Lafont et aux Bœuf. De Curis à Poleymieux, la route est magnifique et la population de toute cette région est intelligente et aisée. Saluons la maison d'Ampère et donnons un souvenir à Bayard qui, d'après la tradition, venait prendre ses vacances à Poleymieux, chez son oncle Laurencin.

Le promeneur ne peut passer auprès du vieux château sans évoquer la mémoire de ce jour sinistre où tout y fut mis à sac et à sang. Arrivé au Mont-Py, il retrace le tableau qui se déroule à ses pieds. Mais c'est au sommet du Mont de la Garenne, que le spectacle devient grandiose ! L'écrivain trouve des accents lyriques, lorsqu'il nous montre les glaciers couvrant cette contrée et qu'il évoque les races primitives qui ont occupé le massif du Mont-d'Or, après la période glaciaire.

M. DUBOS, d'après des documents allemands inédits, fait connaître Goethe dans ses fonctions de directeur du théâtre de Weimar. Il dirigeait lui-même toutes les répétitions, réglait les gestes, ne voulant pas, par exemple, que l'acteur élève jamais ses bras plus haut que son visage. Il était fort sévère ; ainsi, une actrice ayant obtenu un congé de quinze jours, sous promesse qu'elle ne jouerait pas sur une autre scène, et ayant manqué à sa parole, elle dut subir, à son retour, huit jours d'arrêt, avec sentimentelle à sa porte, payée par elle.

Goethe fut toujours irréprochable dans ses rapports avec la partie féminine de sa troupe.

M. BEAUVIERE lit un petit poème inspiré de la parabole de l'Enfant prodigue.

Les membres de la Société se donnent rendez-vous à trois mois de date. Les noms des membres inscrits pour la séance de rentrée se trouvent tous noms de poètes : ce qui nous promet une gerbe de strophes épanouies au soleil des vacances et mêlant aux premiers brouillards d'hiver un peu de la bonne odeur des champs et de la vendange.

JEAN DE LYON.

HONGKONG & SHANGHAI

BANKING CORPORATION

Capital \$ 7.500.000 (fr. 37.500.000)
Capital versé — 5.000.000 (— 35.000.000)
Réserve — 2.500.000 (— 22.500.000)

AGENCE DE LYON

49, Place Tholozan, 49

Les dépôts fixes pour un an sont reçus
au taux de 4 1/2 %.

ED. MOREL,
AGENT.

CHARBONNIÈRES-LEZ-LYON

Sources ferrugineuses renommées.
Hydrothérapie unique. Piscines les plus vastes connues. Médecin inspecteur. HOTEL DES BAINS, grand confortable. — CASINO-KURSAAL. Jeux de toutes sortes. Spectacles-concerts. Chemins de fer. 26 a. (8179).

LES COUTEAUX D'OR

PAR
PAUL FÉVAL

— Je vous les réclamerai demain.
Henri se rassit à la table de jeu,
Sa main tremblait légèrement en reprenant ses cartes.

Il fit fautes sur fautes, perdit, paya et quitta la partie.

Henri perça la foule pour gagner le boudoir qui donnait sur la terrasse.

Au moment où il entra, son regard en fit vivement le tour.

La duchesse n'y était pas.

M. le duc de Rivas causait près de la cheminée avec de hauts personnages.

Henri crut qu'on l'avait trompé ; mais à cet instant même la porte des appartements intérieurs s'ouvrit, et Mme la duchesse se montra accompagnée d'un personnage masqué dont la taille se cachait sous un domino.

Henri le dévorait des yeux.

Le domino semblait marcher avec peine.

La duchesse et lui s'assirent sur un sofa entre les deux fenêtres.

Dans le mouvement que l'inconnu fit pour s'asseoir,

son domino s'ouvrit et laissa voir le costume hongrois.

— C'est bien lui ! se dit le vicomte.

— Reposez-vous, comte, prononça tout haut la duchesse ; ôtez ce masque, qui vous empêche de respirer.

Le masque tomba. Henri fut obligé de s'asseoir. Son cœur battait : c'était de joie.

Le masque, en tombant, avait découvert un visage pâle, ou plutôt un menton ; car le front, les yeux, le nez, disparaissaient sous un bandeau de soie noire. Le bandeau avait deux verres teintés qui servaient de lunettes.

Henri n'avait pas espéré trouver son ennemi si bas.

C'était donc là ce terrible adversaire, ce héros de roman, ce fier magyare qui avait rempli de son nom, là-bas, dans l'Ouest-Amérique, la plaine et la montagne, le mayor des Golden Daggers !

Un malade à la démarche tremblante, non pas même un fantôme, car ce mot indique poésie, et toute poésie s'enfuit devant le bandeau noir et le garde-voix d'oubli de vert !

Henri eut presque honte d'avoir songé au meurtre. On pouvait avoir du courage contre ce débris humain !

Comme il réfléchissait ainsi, la main de Rosen s'agita, et il entendit une voix sourde qui disait en s'adressant à lui :

— Je vous vois !

Il se releva. La duchesse en fit autant.

Rosen baissa la main de la duchesse, qui lui dit tout haut :

— Au revoir, comte, je vous laisse à vos affaires.

Et tout bas :

— Adieu, mon frère, je ne vous reverrai plus !
En s'éloignant, elle salua le vicomte Henri et lui montra sa place vide à côté de Rosen.

Henri s'y assit.

— Monsieur, dit-il, j'ai quitté l'Amérique parce que vous étiez aveugle, je ne me bats pas avec ceux qui ne peuvent se défendre.

Rosen s'inclina.

— Vous étiez brave autrefois, Monsieur, répondit-il, je le sais.

— Trêve d'injures... commença Henri.

— Pourriez-vous m'apprendre, interrompit Rosen, à qui était le sang qu'on a trouvé sous le landau ?

— Quel landau ? et que m'importe cela ?

— Monsieur, prononça lentement le comte Albert, je vous l'ai dit : vous étiez brave autrefois.

— J'espère vous prouver, Monsieur, que je le suis encore aujourd'hui.

Rosen sourit tandis qu'un soupir soulevait sa poitrine.

— Contre certaines gens, dit-il, le courage est facile, mais je vous préviens que je vaudrais un peu mieux que mon apparence. On commence à nous observer, Monsieur, ayez l'obligeance de me donner votre bras, nous allons descendre au jardin.

Henri ne fit aucune objection.

En route, le comte Albert reprit :

— C'est cher, cinquante mille écus. Je me serais montré à vous gratis.

— Je suis riche, répartit Henri, dont l'accent devint provoquant, je fais mes affaires comme je l'entends.

Ils arrivaient au jardin et s'engageaient sous une grande allée de tilleuls conduisant à l'avenue Gabriel.

— Monsieur de Villiers, dit Rosen, nous voilà seuls. Je n'ai point de haine dans le cœur. L'or que vous m'avez volé, je ne le regrette point ; avouez votre mariage. Donnez un nom à la fille d'Ellen Talbot, et tout vous sera pardonné.

— J'aime ma cousine, mademoiselle de Boistrudan, répondit Henri ; ne parlons plus de ces fables, s'il vous plaît, monsieur le comte, et prenons nos mesures pour terminer le différend qui existe entre nous. Nos conventions tiennent-elles ?

— Vous les aviez rompues par votre faute, mais je les rétablis, elles tiennent.

— Le duel aura lieu sans témoins ?

— Assurément. On n'a pas de témoins au désert.

— Avec les armes américaines ?

— Fixez les armes.

M. de Villiers réfléchit un instant.

— La carabine, dit-il, le couteau en cas d'approche, main en main.

— J'ai tout cela dans mes voitures, fit Rosen.

— Nous nous battons en plein champ, poursuivit Rosen, au lieu que vous désignerez vous-même ; moi, je ne connais pas les environs de Paris. Faites votre choix. Le cocher, soit l'un, soit l'autre, a ordre de vous obéir.

— Vous plaît-il aller loin ? demanda Henri.

— J'ai rendez-vous ici dans la matinée. Faites que ce soit le plus près possible.

(La suite au prochain numéro.)

Courrier de Marseille

La grève des serruriers continue de plus belle; les ouvriers se sont réunis de leur côté, les patrons du leur; les uns ont décidé de continuer la grève, les autres de rejeter le tarif ouvrier, et d'engager ceux-ci à reprendre d'eux-mêmes le travail, se réservant de es augmenter dans la proposition de leur savoir-faire, ce qui me paraît beaucoup plus normal qu'un tarif élaboré par les ouvriers eux-mêmes en séance tumultueuse et sans autre mobile que l'exploitation du patron.

* *

Je vous communique, à titre de curieux document, la lettre ci-dessous qu'a publiée le *Radical* dans un de ses numéros de la semaine dernière, et qui émane d'un ex-conseiller municipal de notre bonne ville de Marseille; la voici sans commentaires; je dois vous avertir pourtant que M. Dibon, dont il est parlé dans ladite lettre est conseiller municipal :

« Mon cher ami,

« Dans une promenade que je viens de faire au clair d'Endoume, j'ai appris que M. Dibon était l'objet de grands mécontentements; et voici pourquoi.

« Au moment des dernières élections, les habitants d'un certain quartier d'Endoume demandèrent trois ou quatre réverbères. — Rien ne parut plus juste; car M. l'adjoint Joulain fit lui-même marquer les endroits où ces réverbères devaient être posés :

« 1° Un en face le débouché de la rue du Gaz, au milieu de la rue des Orfèvres;

« 2° Un à la rue de la Fausse-Monnaie.

« Et 3° Un autre vers le côté nord du cabanon le Palmier.

« Vous allez croire que rien n'a été fait... Erreur profonde.

« M. Dibon a simplement TROUVÉ bon de faire placer ces quatre réverbères dans la traverse du Château, où il fait construire un cabanon; mais si vous en voulez une plus forte, sachez que sur les quatre réverbères qui avoisinent son cabanon, un a été placé à la porte même de son jardin.

« Les habitants de ce quartier constatent qu'on ne saurait mieux s'approprier le bien destiné aux autres. L'intention légèrement égoïste de notre éminent édile n'est gazée pour personne.

« Votre bien dévoué,

« LÉONCE JEAN. »

* *

Tous les journaux de Marseille ont annoncé que, contrairement à ce qui avait été prévu, M. Ferry ne viendrait pas présider la cérémonie de la pose de la première pierre de la nouvelle faculté des sciences. Un délégué remplacera le ministre, ce qui du même coup enlèvera tout son charme à cette fête. Réclame personnelle que l'adjoint Morges prépare de longue main comme aussi au concours des orphéons, qui devait avoir lieu le même jour. Aussi M. Morges est-il vexé, et il y a de quoi. Sans aucun doute, l'arrivée du ministre aurait réservé à ce turbulent petit adjoint une de ces douces émotions que l'on éprouve légitimement, lorsqu'après un dévouement de tous les instants à la grande cause du laïcisme chère à l'auteur de l'article 7; le promoteur même de cette guerre à outrance contre l'enseignement religieux aurait dai-

gné fleurir la modeste boutonnière d'un frac vierge encore de toute décoration. Mais M. Morges en prend son parti, car les occasions ne lui manqueront pas.

Je dis bien : les occasions ne lui manqueront pas ; on ne s'arrête pas en si beau chemin. Après la Faculté des sciences, que l'on va construire à frais énormes dans un quartier excentrique et désert, où jamais l'auditeur même le plus obstiné n'osera se hasarder après la tombée de la nuit, où l'on gaspille à poignées les deniers publics pour satisfaire les fantaisies onéreuses de ce vaniteux personnage qui s'est promis, *in petto*, d'attacher son nom à cette œuvre éminemment scientifique, il y a la Faculté de médecine, votée par le conseil sur une proposition, indirecte peut-être, mais qui ne saurait venir que de lui.

Ce n'est pas que je veuille médire de Marseille, mais si l'École actuelle marche bien à l'heure qu'il est, sans faire pourtant de brillantes affaires, je vous demande ce que fera une Faculté qui entraînera pour elle la construction d'un bâtiment spécial, un personnel de beaucoup plus nombreux; on a voté pour cette transformation 2.500.000 fr. il en faudra trois fois plus, c'est incontestable. Si l'on attendait au moins que nos finances fussent un peu tirées au clair, mais non, aussitôt dit, aussitôt fait :

M. Morges, me dit-on, en bon Marseillais, rêve pour sa ville natale les plus hautes destinées. Marseille aura une faculté des sciences qui éclipsera par la supériorité de son aménagement, toutes les facultés similaires de France; Marseille aura une Faculté de médecine qui deviendra sous peu la rivale de celles de Montpellier et de Lyon. Le littoral méditerranéen lui confiera ses fils qu'elle initiera aux arcanes de la science de Gallien, etc., etc.

Marseille aura tout ce que vous voudrez, elle aura sans doute, dans un avenir prochain, comme la France entière, la joie d'être délivrée d'un régime qui l'écrase et la ruine, mais elle a pour le présent un ambitieux à sa tête, qui, s'il n'est pas le seul maître, n'en agit pas moins à sa guise avec une désinvolture qui révolte, qui gaspille les deniers publics, dans une série de projets sinon saugrenus, du moins inopportuns, et tranche du despote en attendant qu'il le devienne tout à fait, ce qui arrivera si l'on n'y met le holà. REXÉ D'IF.

2 août 1883.

Concerts Bellecour

FESTIVAL GOUNOD

Avant de parler du Festival-Gounod, n'oublions pas de signaler le succès obtenu vendredi par M. Ugo Bodetti dans le *Souvenir de Spa*; et par MM. Fargues et Reine dans un charmant duo pour deux hautbois, de A. Luigini.

Mardi, les amateurs de bonne musique ont été pleinement satisfaits : rien que du Gounod !

Marche de la Reine, de Salva; airs de ballet de Faust, de Roméo et Juliette, etc.; tout est à signaler.

Félicitons M. Ritter d'avoir ajouté au programme une fantaisie (pour flûte, sur *Faust*), qu'il a fort bien exécutée.

Le clou de la soirée était l'*Ave Maria*, sur

un prélude de S. Bach. Le talent de M^{me} Cottet-Mathieu est connu de tous les Lyonnais; aussi nous nous bornerons à constater qu'elle a obtenu les honneurs du *bis* et des applaudissements comme en accorde rarement le public de Bellecour.

La soirée se termine par le chœur des soldats, de *Faust*, orchestre, chœur et fanfare (150 exécutants). — L. A.

BULLETIN FINANCIER

La physionomie de la Bourse est exactement celle de la semaine passée. Stagnation complète sur toute la ligne. La liquidation a seule rendu, pendant quelques jours, un peu d'animation au marché, qui est retombé aussitôt après, dans le calme habituel. Mais cette pénurie de transactions ne saurait surprendre; c'est l'époque des vacances et nombre d'habitues de la Bourse s'en vont en villégiature, jouir du fruit de leurs travaux.

Le marché des valeurs de crédit, n'a pas subi de variation sensible. Le comptant continue à se tenir à l'écart, et il fait bien.

Rien à noter sur les Sociétés de crédit dont nous donnons ordinairement les cours.

La Foncière Lyonnaise, n'a pu conserver le cours de 405 qu'elle cotait précédemment; elle est tombée à 390.

Ce qui n'est pas précisément fait pour lui ramener la faveur du public, c'est le bilan que vient de publier une Société similaire, la Société des immeubles de France. D'après le compte rendu, l'exercice écoulé a produit 1.000.000, chiffres ronds, soit 4 0/0 du capital versé, ce qui n'est pas suffisant pour une Compagnie immobilière.

Sur les chemins de fer, nous remarquons une baisse de 10 fr. sur le Lyon. Cette baisse est due à une diminution persistante dans les recettes.

Même observation à faire pour les chemins Espagnols qui continuent à subir le contre-coup de la détaxe dont nous avons parlé.

Depuis les pourparlers de M. de Lesseps avec le gouvernement anglais, la spéculation sur le Suez est en complet désarroi. Un jour elle monte à toute vapeur et le lendemain elle redescend avec le même entrain.

Nous nous sommes toujours montrés sceptiques à l'endroit d'une entente avec le gouvernement britannique; le résultat a justifié nos appréhensions. En somme, la question n'est pas plus avancée qu'au premier jour et tout est à recommencer. Avec ses restrictions mentales, le fils de l'hypocrite Albion, M. Gladstone, a tout simplement joué M. de Lesseps.

La Société des canaux agricoles vient de déclarer en liquidation M. Hue a été nommé liquidateur.

Les actionnaires de l'Assurance coloniale, réunis en Assemblée extraordinaire le 25 juillet, ont voté la dissolution de la Société et chargé la Banque Générale des assurances, l'un des plus forts actionnaires, de la liquidation.

L. R.

VARIÉTÉS

Ancienne église paroissiale de Sainte-Croix à Lyon
(Voir les nos 194-195).

Au mois de novembre 1594, mourut à Lyon Adam Fumée, sieur des Roches, chancelier de France. Thomine Ruzé, sa seconde femme mourut quinze jours après lui, et voulut être

inhumée dans l'église de Sainte-Croix. Elle avait fait son testament devant Etienne Martin, prêtre custode de cette église, le 29 septembre précédent. Les du Choul avaient aussi fondé une chapelle dans cette église. On y voyait encore les tombeaux de la famille Masso; celui de la famille Builloud se trouvait près des fonts baptismaux. Symphorien Builloud, né à Lyon, en 1580, mourut évêque de Soissons, le 5 janvier 1653, etc., etc.

Le 28 janvier 1612, les custodes de Sainte-Croix, assistés des deux autres custodes et les chevaliers présentèrent au Chapitre un projet de fondation, à l'effet d'obtenir dans le chœur de Sainte-Croix un caveau pour leur sépulture. Le Chapitre accéda à ce projet, à condition qu'ils feraient un fonds pour satisfaire à cette fondation. Ce fonds ne fut fait qu'en 1714, ils se présentèrent de nouveau au Chapitre annonçant, en conséquence qu'ils désiraient obtenir la concession du caveau. Le chapitre l'agréa, par acte capitulaire du 17 mars 1714. Les Custodes de Sainte-Croix étaient les gardiens de cette église, aussi le Chapitre les logeait dans une maison appelée Custoderie qui joignait l'église; les fenêtres de la chambre où ils couchaient, donnaient dans l'église même. L'église de Sainte-Croix était d'une grandeur médiocre. Les voûtes avaient été peintes en grisaille par Buron et le chœur décoré sur les dessins de Ferdinand de la Monce. La clôture en avait été formée par une espèce de piédestal continu, de marbre de Suisse, avec des vases au-dessus. Le tour du sanctuaire était revêtu d'un lambris de menuiserie de bon goût et bien exécuté. Six grands tableaux relatifs au mystère de la Croix, et faits par de bons artistes, garnissaient les côtés. Derrière le maître-autel, était un beau morceau de sculpture en stuc, de Chabry le fils, qui représentait l'arbre de la Croix porté par deux anges. Au-dessus du tabernacle étaient deux adorateurs en bois doré. On voyait sur le maître-autel un râtelier supporté par une colonne en cuivre, ce râtelier fut remplacé vers 1749, par deux girandoles à trois branches. La chaire à prêcher, exécutée en 1776, par Clément Jayet, faisait l'admiration des connaisseurs, elle représentait une tribune aux harangues, flanquée de deux rampes et supportée par deux grands anges et des enfants, soutenant une draperie et enfermée par une barrière et une porte en fer. Le pavé intérieur était en marbre. Le corps principal à trois panneaux, bas-relief, représentait les trois vertus théologales, l'abandon ou couronnement représentait le triomphe de la Croix, composé de cinq enfants soutenant une draperie sur laquelle se trouvaient des nuages portant le groupe entier, le tout en stuc et bois imitant différents marbres : les ornements en étaient dorés.

E. R.

(A suivre.)

¹ Péricaud. *Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon*, 1494.

² *Mémoire significatif pour les doyens chanoines et chapitre de l'Eglise*, déjà cité, p. 183.

³ *Indicateur de Lyon pour l'année 1788*, p. 42 et 43.

Le Propriétaire-Gérant : B. DUVIVIER.

LYON. — IMP. COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, FRATRES AINÉ, RUE GENTIL, 4.

RASOIR

MIRACULEUX (5^e s. g. d. g.)

Où il est MIRACULEUX!

Essayez-le et vous ne voudrez plus vous raser ni vous laisser raser avec un autre instrument.

En effet, il permet à toute personne de se raser sans en avoir aucune habitude, et cela sans crainte de coupure. Pût-on aveugle ou agité d'un tremblement nerveux, on peut se raser d'une façon plus parfaite que ne le ferait le barbier le plus expérimenté par les procédés anciens.

Pour le recevoir franco, envoyer 5 fr. 50 à M. BEAURY, 43, RUE RICHELIEU, PARIS.

GRANDE ACTUALITÉ

M^{GR} LE COMTE DE CHAMBORD

Correspondance complète. — 1 vol. in-18, de 402 pages, 1 fr. 50 c.

HISTOIRE D'HENRI V

PAR ALEXANDRE DE SAINT-ALBIN

1 vol. in-8, de VIII-516 pages, prix. 5 fr.

Avec cette épigraphe : « Vous direz à Henri que ce qu'il dit est bien dit et que ce qu'il fait est bien fait. »

PRE IX.

HENRI V ET LA MONARCHIE TRADITIONNELLE

1 vol. in-12, avec portrait sur acier : 50 c. — Édition populaire : 50 c.

Adresser les demandes à M. Victor PALMÉ, éditeur, 76, rue des Saints-Pères, PARIS

La Prophétie

Il vient de paraître à Tours une brochure dont le succès est considérable. Elle est intitulée : *Prophétie tirée de l'Apocalypse*, et signée par M. de Montrou. (Imprimée chez E. Mazereau, 13, rue Richelieu.)

Cette brochure a 36 pages et se vend 15 centimes chez les libraires. Dans cet écrit, l'auteur a fait preuve d'une science profonde. Il a étudié avec une patience de bénédictin les Saintes Ecritures, et notamment l'*Apocalypse*. Celivre, indéchiffrable pour le commun des mortels, M. de Montrou le connaît comme son alphabet. « Rien, aujourd'hui, — dit-il dans son épigraphe, — rien de plus clair et de plus compréhensible que l'*Apocalypse*, qui dévoile aux yeux émerveillés de l'homme les mystères les plus cachés de l'avenir, depuis la venue de Jésus-Christ jusqu'à la ruine totale de l'univers, infiniment plus prochaine qu'on ne se l'imagine généralement. »

La lecture de cette *Prophétie* est à la fois effrayante et consolante. L'auteur prouve que tous les faits annoncés jusqu'ici se sont réalisés. Deux grands événements se produiront encore avant la fin du monde, et puisque tous ceux qui ont été prédits dans le *Livre divin* se sont accomplis à la lettre, il n'y a aucune raison de douter que les deux derniers ne s'accomplissent également. M. de Montrou n'en doute pas, et il en fournit les preuves qu'il déclare irréfutables.

Ajoutons, à l'éloge de l'honorable et vénérable auteur, que son œuvre est inspirée par une foi profonde, et en outre, qu'elle est écrite dans un langage aussi élégant qu'élevé.

Chants Royalistes

TROISIÈME SÉRIE

Nous apprenons que la troisième série du *Recueil de chants Royalistes*, paroles et musique, vient de paraître. Nous y retrouvons un grand nombre de chansons célèbres.

Le prix de chaque série, paroles et musique est de 1 fr. 25 franco, 1 fr. 40 pour l'édition de luxe, et de 75 cent. franco, 90 cent. pour l'édition populaire. Adresser les demandes à M. Briand, libraire, rue Saint-Laud, 62, à Angers.

AVIS AUX DAMES SOUFFRANTES

MM^{mes} Pascal et Jourdain, accoucheuses, rue de Chartres, 89. — Grand succès pour la guérison des dérangements de matrices, voici les symptômes de cette cruelle maladie : gonflement du ventre, maux de reins, malaise souvent inexplicable, digestion difficile, maux de tête. Toutes ces souffrances sont radicalement guéries par nos traitements, auraient-elles quarante ans; nous supprimons ceinture et pesée, et, pour preuves, nous mettrons les dames qui voudront bien venir nous consulter en face des personnes guéries. 1596-9 d.

LE PROGRAMME ROYAL

Pour obéir à de nombreuses demandes, nous avons fait tirer une petite brochure de propagande, le *Programme royal*.

Cette brochure, que nos amis voudront sans doute répandre avec profusion est à leur disposition au prix de quatre francs le cent et trente-cinq francs le mille.

Elle constitue la meilleure de toutes les réponses à faire à tous ceux qui, par ignorance ou mauvaise foi, représentent la monarchie légitime comme opposée aux tendances modernes, alors qu'elle est, en réalité, le régime le plus pur, le plus logique, le plus populaire et le plus réparateur que la France puisse se donner.

Adresser les demandes à l'administration du *Clairon*, 12, rue de la Grange-Batelière.

COLLECTIONNEURS

DE TIMBRES-POSTE

Les personnes qui désirent se procurer à des conditions exceptionnelles, des timbres authentiques de tous les pays, et coopérer en même temps à une bonne œuvre, peuvent s'adresser à M. THEVENET, avenue du Doyenné, 2.

Les Catalogues sont envoyés gratis.

ATELIER DE PEINTURE SUR VERRE

Vitraux d'art de tous styles

Augustin THIERRY

LYON, 27 et 29, quai Fulchiron.

VILLA DE LA PROVIDENCE

Maison de Santé et de Convalescence

Du Dr COURJON

A Meyzieu, près Lyon

Maladies des nerfs. — Paralysies diverses. — Affections chroniques. — Soins spéciaux pour les vieillards et les infirmes. — Surveillance des Religieuses de la Providence.

Cabinet du dir. à Lyon, rue de la Barre, 14, lundi, mercredi et samedi, de 3 à 5 h.

CHAPELLERIE ECCLÉSIASTIQUE

MAISON RECOMMANDÉE

VIALET-DUCLOS

FABRICANT

LYON, 6, place Saint-Jean, LYON

Le Musée des Familles. paraissant deux fois par mois, publie dans son numéro du 1^{er} août 1883 : *Dans mille ans*, par Emile Calvet. — *Un premier voyage en mer*, par l'amiral Werner, traduction de Noël. — *Le Faisan*, par Ch. Noël. — *Un drame dans une Montgolfière*, par H. de Graffigny. — *La mort du grand-père*, poésie, par Ch. Ségard. — *Carnet d'une femme du monde*, par Luciole. — *Lectures et Souvenirs : Les Fêtes nationales*, par Victor Fournel. — *Lettres sur le théâtre*, par Henri de Bornier. — *Chronique, histoire de la quinzième*, par A. de Villeneuve. — *Correspondances et concours*, par M^{me} Muller. — Illustrations par J. Ginos, Specht, V.-A. Poirson, Ferdinandus, Gailard, etc. — Prix d'abonnement, Paris : un an, 14 francs; Départements : 16 francs; à la Librairie Cn. DELAGRANGE, 15, rue Soufflot, Paris.